

Démarche : Sanglier : bilan suite à une autorisation de chasse du sanglier en tir d'été, dans les Yvelines

Organisme : Service environnement - Unité forêt, chasse et milieux naturels

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Formulaire de transmission du bilan de chasse du sanglier en tir d'été

1/ Informations sur le bénéficiaire de l'autorisation

Numéro de dossier

Numéro de dossier "Démarches simplifiées" indiqué sur votre demande et sur votre autorisation de tir d'été du sanglier, après 78-2025-xxxx

Civilité du demandeur

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Madame

☐ Monsieur

Nom du demandeur

Prénom du demandeur

Agissant en qualité de détenteur du droit de chasse

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

2/ Bilan des prélèvements

Sanglier : bilan suite à une autorisation de chasse du sanglier en tir d'été, dans les Yvelines

Nombre d'animaux prélevés

--

Commune(s) concernée(s) par les prélèvements

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Ablis
- ☐ Achères
- ☐ Adainville
- ☐ Aigremont
- ☐ Allainville
- ☐ Andelu
- ☐ Andrézy
- ☐ Arnouville-lès-Mantes
- ☐ Aubergenville
- ☐ Auffargis
- ☐ Auffreville-Brasseuil
- ☐ Aulnay-sur-Mauldre
- ☐ Auteuil
- ☐ Autouillet
- ☐ Bailly
- ☐ Bazainville
- ☐ Bazemont
- ☐ Bazoches-sur-Guyonne
- ☐ Béhoust
- ☐ Bennecourt
- ☐ Beynes
- ☐ Blaru
- ☐ Boinville-en-Mantois
- ☐ Boinville-le-Gaillard
- ☐ Boinvilliers
- ☐ Bois-d'Arcy
- ☐ Boissets
- ☐ Boissy-Mauvoisin
- ☐ Boissy-sans-Avoir
- ☐ Bonnelles
- ☐ Bonnières-sur-Seine

Sanglier : bilan suite à une autorisation de chasse du sanglier en tir d'été, dans les Yvelines

- ☐ Bouafle
- ☐ Bougival
- ☐ Bourdonné
- ☐ Breuil-Bois-Robert
- ☐ Bréval
- ☐ Brueil-en-Vexin
- ☐ Buc
- ☐ Buchelay
- ☐ Bullion
- ☐ Carrières-sous-Poissy
- ☐ Carrières-sur-Seine
- ☐ Cernay-la-Ville
- ☐ Chambourcy
- ☐ Chanteloup-les-Vignes
- ☐ Chapet
- ☐ Châteaufort
- ☐ Chatou
- ☐ Chaufour-lès-Bonnières
- ☐ Chavenay
- ☐ Chevreuse
- ☐ Choisel
- ☐ Civry-la-Forêt
- ☐ Clairefontaine-en-Yvelines
- ☐ Coignières
- ☐ Condé-sur-Vesgre
- ☐ Conflans-Sainte-Honorine
- ☐ Courgent
- ☐ Cravent
- ☐ Crespières
- ☐ Croissy-sur-Seine
- ☐ Dammartin-en-Serve
- ☐ Dampierre-en-Yvelines
- ☐ Dannemarie
- ☐

Sanglier : bilan suite à une autorisation de chasse du sanglier en tir d'été, dans les Yvelines

- ☐ Drocourt
- ☐ Ecquevilly
- ☐ Élancourt
- ☐ Émancé
- ☐ Épône
- ☐ Évecquemont
- ☐ Favrieux
- ☐ Feucherolles
- ☐ Flacourt
- ☐ Flexanville
- ☐ Flins-Neuve-Église
- ☐ Flins-sur-Seine
- ☐ Follainville-Dennemont
- ☐ Fontenay-le-Fleury
- ☐ Fontenay-Mauvoisin
- ☐ Fontenay-Saint-Père
- ☐ Freneuse
- ☐ Gaillon-sur-Montcient
- ☐ Galluis
- ☐ Gambais
- ☐ Gambaiseuil
- ☐ Garancières
- ☐ Gargenville
- ☐ Gazeran
- ☐ Gommecourt
- ☐ Goupillières
- ☐ Goussonville
- ☐ Grandchamp
- ☐ Gressey
- ☐ Grosrouvre
- ☐ Guernes
- ☐ Guerville
- ☐ Guitrancourt
- ☐

Sanglier : bilan suite à une autorisation de chasse du sanglier en tir d'été, dans les Yvelines

- ☐ Hardricourt
- ☐ Hargeville
- ☐ Herbeville
- ☐ Hermeray
- ☐ Houdan
- ☐ Houilles
- ☐ Issou
- ☐ Jambville
- ☐ Jouars-Pontchartrain
- ☐ Jouy-en-Josas
- ☐ Jouy-Mauvoisin
- ☐ Jumeauville
- ☐ Juziers
- ☐ L'Étang-la-Ville
- ☐ La Boissière-École
- ☐ La Celle-les-Bordes
- ☐ La Celle-Saint-Cloud
- ☐ La Falaise
- ☐ La Hauteville
- ☐ La Queue-les-Yvelines
- ☐ La Verrière
- ☐ La Villeneuve-en-Chevrie
- ☐ Lainville-en-Vexin
- ☐ Le Chesnay-Rocquencourt
- ☐ Le Mesnil-le-Roi
- ☐ Le Mesnil-Saint-Denis
- ☐ Le Pecq
- ☐ Le Perray-en-Yvelines
- ☐ Le Port-Marly
- ☐ Le Tartre-Gaudran
- ☐ Le Tertre-Saint-Denis
- ☐ Le Tremblay-sur-Mauldre
- ☐ Le Vésinet
- ☐

Sanglier : bilan suite à une autorisation de chasse du sanglier en tir d'été, dans les Yvelines

- ☐ Les Bréviaires
- ☐ Les Clayes-sous-Bois
- ☐ Les Essarts-le-Roi
- ☐ Les Loges-en-Josas
- ☐ Les Mesnuls
- ☐ Les Mureaux
- ☐ Lévis-Saint-Nom
- ☐ Limay
- ☐ Limetz-Villez
- ☐ Lommoye
- ☐ Longnes
- ☐ Longvilliers
- ☐ Louveciennes
- ☐ Magnanville
- ☐ Magny-les-Hameaux
- ☐ Maisons-Laffitte
- ☐ Mantes-la-Jolie
- ☐ Mantes-la-Ville
- ☐ Marcq
- ☐ Mareil-le-Guyon
- ☐ Mareil-Marly
- ☐ Mareil-sur-Mauldre
- ☐ Marly-le-Roi
- ☐ Maule
- ☐ Maulette
- ☐ Maurecourt
- ☐ Maurepas
- ☐ Médan
- ☐ Ménéville
- ☐ Méré
- ☐ Méricourt
- ☐ Meulan-en-Yvelines
- ☐ Mézières-sur-Seine
- ☐

Sanglier : bilan suite à une autorisation de chasse du sanglier en tir d'été, dans les Yvelines

- ☐ Millemont
- ☐ Milon-la-Chapelle
- ☐ Mittainville
- ☐ Moisson
- ☐ Mondreville
- ☐ Montainville
- ☐ Montalet-le-Bois
- ☐ Montchauvet
- ☐ Montesson
- ☐ Montfort-l'Amaury
- ☐ Montigny-le-Bretonneux
- ☐ Morainvilliers
- ☐ Mousseaux-sur-Seine
- ☐ Mulcent
- ☐ Neauphle-le-Château
- ☐ Neauphle-le-Vieux
- ☐ Neauphlette
- ☐ Nézel
- ☐ Noisy-le-Roi
- ☐ Notre-Dame-de-la-Mer
- ☐ Oinville-sur-Montcient
- ☐ Orcemont
- ☐ Orgerus
- ☐ Orgeval
- ☐ Orphin
- ☐ Orsonville
- ☐ Orvilliers
- ☐ Osmoy
- ☐ Paray-Douaville
- ☐ Perdreauxville
- ☐ Plaisir
- ☐ Poigny-la-Forêt
- ☐ Poissy
- ☐

Sanglier : bilan suite à une autorisation de chasse du sanglier en tir d'été, dans les Yvelines

- ☐ Porcheville
- ☐ Prunay-en-Yvelines
- ☐ Prunay-le-Temple
- ☐ Raizeux
- ☐ Rambouillet
- ☐ Rennemoulin
- ☐ Richebourg
- ☐ Rochefort-en-Yvelines
- ☐ Rolleboise
- ☐ Rosay
- ☐ Rosny-sur-Seine
- ☐ Sailly
- ☐ Saint-Arnoult-en-Yvelines
- ☐ Saint-Cyr-l'École
- ☐ Saint-Forget
- ☐ Saint-Germain-de-la-Grange
- ☐ Saint-Germain-en-Laye
- ☐ Saint-Hilarion
- ☐ Saint-Illiers-la-Ville
- ☐ Saint-Illiers-le-Bois
- ☐ Saint-Lambert
- ☐ Saint-Léger-en-Yvelines
- ☐ Saint-Martin-de-Bréthencourt
- ☐ Saint-Martin-des-Champs
- ☐ Saint-Martin-la-Garenne
- ☐ Saint-Nom-la-Bretèche
- ☐ Saint-Rémy-l'Honoré
- ☐ Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- ☐ Sainte-Mesme
- ☐ Sartrouville
- ☐ Saulx-Marchais
- ☐ Senlisse
- ☐ Septeuil
- ☐

Sanglier : bilan suite à une autorisation de chasse du sanglier en tir d'été, dans les Yvelines

- ☐ Sonchamp
- ☐ Tacoignières
- ☐ Tessancourt-sur-Aubette
- ☐ Thiverval-Grignon
- ☐ Thoiry
- ☐ Tilly
- ☐ Toussus-le-Noble
- ☐ Trappes
- ☐ Triel-sur-Seine
- ☐ Vaux-sur-Seine
- ☐ Vélizy-Villacoublay
- ☐ Verneuil-sur-Seine
- ☐ Vernouillet
- ☐ Versailles
- ☐ Vert
- ☐ Vicq
- ☐ Vieille-Église-en-Yvelines
- ☐ Villennes-sur-Seine
- ☐ Villepreux
- ☐ Villette
- ☐ Villiers-le-Mahieu
- ☐ Villiers-Saint-Frédéric
- ☐ Viroflay
- ☐ Voisins-le-Bretonneux

L'autorisation individuelle de chasse du sanglier en tir d'été accordée a-t-elle constituée une réponse satisfaisante à l'objet de la demande (prévention des dégâts sur culture ou autre) ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Partiellement

Observations éventuelles (difficultés particulières rencontrées, facteurs de réduction de l'efficacité des mesures, observations inhabituelles d'animaux... Si aucun animal n'a été prélevé durant la période autorisée, préciser si la cause est l'absence d'animaux ou la non réalisation de l'acte de chasse anticipée)

Sanglier : bilan suite à une autorisation de chasse du sanglier en tir d'été, dans les Yvelines

Fait à

Le